

Le Mendulphin

N° 105

Bulletin municipal de SAINT-MOLF - avril 2019

“

Cinq ans au service
des mendulphins

VOUS AIMEZ
VOTRE
COMMUNE,

PARTICIPEZ À LA
JOURNÉE CITOYENNE!

www.mairie-saint-molf.fr



Réhabilitation du bourg



Élections européennes



Festival Champs Libres

Nos partenaires

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin
Elagage • Abattage
Clôtures • Dallage



Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 28 55 91 25

DOMINELEC



DOMotique
INformatique
ELECTricité générale

Hugo Morice ☎ 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF

www.dominelec.com

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval



Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52

3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf



Ets COUPRIE Vincent

BOIS - ALU - PVC - MIXTE



- Fenêtres • Volets • Stores
- Portes • Portails
- Vitrages • Motorisations
- Portes de garage • Parquets
- Électricité • Plomberie



Pose exceptionnelle
et exclusive*



3 route du Réveri - 44350 SAINT-MOLF
Tél. 02 40 24 15 84 - Port. 06 71 01 61 83 - Fax 02 40 11 13 60
www.couprivincent.com - vincentcouperie@orange.fr

* Dépose systématique des vieux bâtis sans dégât et sans plus value

MAGRÉ THIERRY

MENUISERIE CHARPENTE ARTISANALE

Ouvertures - Fermetures
BOIS - ALU - PVC
Ossatures Bois
Cloisons sèches
Terrasses bois

TÉL. 02 40 22 09 77
06 77 82 40 52

44350 SAINT-MOLF
magre.thierry@wanadoo.fr





Chers mendulphins,

Élue en 2014, l'équipe municipale a réalisé ou est en passe de réaliser la grande majorité de ses engagements. Nous pouvons même nous enorgueillir d'avoir été au-delà dans certains domaines, au service du plus grand nombre.

Alors que le municipe touche à son terme, j'ai souhaité, dans ce magazine communal, présenter ces réalisations. Vous trouverez un dossier spécial retraçant les différents projets et actions qui ont commencé à modifier l'image de notre commune, en valorisant ses atouts et en capitalisant sur ses ressources. Le point d'orgue, l'aménagement tant attendu du

centre bourg, va profondément redynamiser l'attrait de la commune alors que de nouveaux mendulphins continuent tous les jours de rejoindre Saint-Molf, dont l'attractivité ne se dément pas.

Je remercie l'ensemble des élus pour leur concours à ces accomplissements de même que les agents municipaux qui, quotidiennement, contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Je profite du printemps pour mettre en avant les racines de notre territoire, l'agriculture et la saliculture. Ces économies primaires modèlent notre paysage, contribuent au charme de la commune et font vivre des familles mendulphines. Je vous sais gré de bien vouloir respecter le travail des uns et des autres lors de vos promenades en ne pénétrant pas sur leurs lieux d'activité sans autorisation, en tenant vos animaux de compagnie en laisse, en supportant d'avoir à ralentir quand vous êtes derrière un tracteur et en laissant l'accès aux machines agricoles dans le cadre de leur travail. De même, lors de la saison estivale, nous vous prions de bien vouloir respecter ces professionnels amenés à travailler jusqu'à tard le soir. Ces métiers, qui font l'attrait de Saint-Molf, méritent l'acceptation par tous de certaines contraintes mineures participant au bien vivre ensemble.

Bonne lecture et merci pour vos contributions à l'amélioration de la vie de la commune - en particulier par le respect de la sécurité routière.

Hubert DELORME
Maire

Sommaire

Les actus p. 4

Action municipale p. 10

Dossier p. 13

Environnement/Cadre de vie p. 19

Social/Santé p. 22

Enfance/Jeunesse p. 24

Intergénérationnel p. 29

Infos pratiques p. 30



Directeur de publication : Hubert DELORME
Responsable de rédaction : Valérie PERRARD
Assistants de rédaction :
Brigitte TESSIER et Alexandre HOGUIN
Crédit photos : mairie de Saint-Molf,
CAP Atlantique, Département,
Association photo Guérande, Polleniz
Impression : LE SILLON - Savenay
02 40 58 91 24 - www.sillon.fr
Imprimé sur papier issu de forêts gérées
durablement avec encres sans solvants.
Tirage : 1 300 exemplaires
Dépôt légal : avril 2019

IMPRIM'VERT®

Nécrologie

Thierry GUIHARD, médecin généraliste et citoyen mendulphin!

Né à Nantes le 4 mars 1955, marié, père de trois enfants, le docteur Thierry GUIHARD est décédé le 30 décembre dernier.

En octobre 1985, il était venu s'installer professionnellement et personnellement à Saint-Molf.

Pendant plus de 30 années en tant que médecin généraliste, spécialiste en biologie du sport, il a prodigué, avec conscience, des soins à la population mendulphine. Tout d'abord installé rue du Mès en solo, puis entouré d'un dentiste et d'une infirmière, il a été l'initiateur, le maître d'œuvre du cabinet médical actuel, sis rue de la Duchesse Anne, pôle pluridisciplinaire de santé précieux aux mendulphins.

Dès 1991, il a intégré comme médecin capitaine, le centre des sapeurs-pompiers mendulphin. Très actifs durant cette décennie, il a aussi collaboré à sa restructuration.

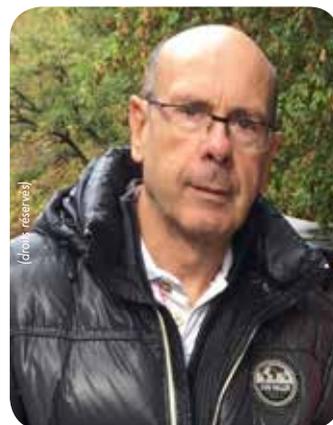
De juin 1996 à mars 2001, sous l'égide du maire Michel BERTHO, il a participé en tant que conseiller à la vie municipale. Membre des commissions finances, vie économique, environnement cadre de vie

et affaires sportives, il a, malgré une vie professionnelle dense, donné de son temps à l'administration de la commune. Il représentait également Saint-Molf au SICAPG (Syndicat Intercommunal de la Côte d'Amour et du Pays Blanc).

Féru de sport et de montagne, il laissera aussi son empreinte dans le domaine associatif. Créateur, entre autres, du syndicat d'initiative en 1987 et du club d'escalade « les voies salées » en 1993, il en assumera tour à tour la présidence.

Merci Monsieur Thierry GUIHARD pour votre investissement exemplaire, votre contribution active et assidue à l'évolution de la commune de Saint-Molf durant toutes ces années.

Que vos proches, dans ces quelques lignes, trouvent l'expression de la reconnaissance et du remerciement des habitants de la commune de Saint-Molf.



Inaugurations

Le conseil municipal a décidé de nommer des lieux publics en hommage à des personnes qui ont marqué de leur empreinte la vie de la commune. Tous les mendulphins sont conviés aux cérémonies d'inauguration, prévues ce printemps.

Terrain de football René Berthe ▶ Dimanche 12 mai

Centre culturel Roby Wolff ▶ Dimanche 12 mai

Salle des sports Thierry Guihard ▶ Samedi 15 juin

Recensement de la population 2018

les chiffres

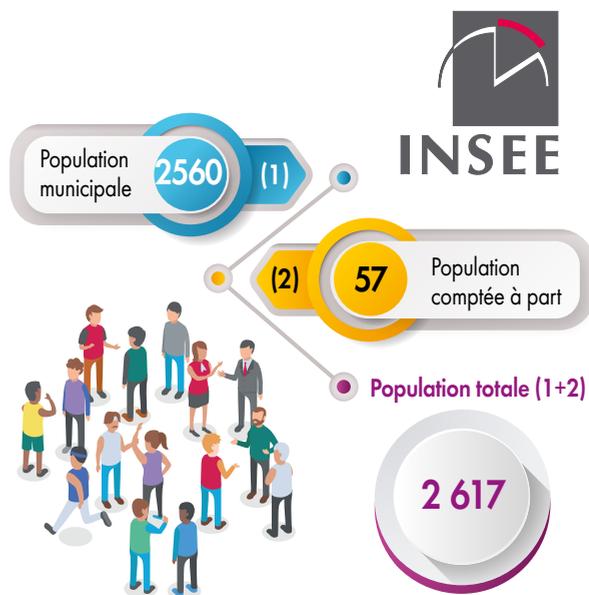
L'enquête officielle de recensement de la population menée sous l'égide de l'Insee en janvier-février 2018 a permis de dénombrier 2 683 habitants à Saint-Molf.

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes (le territoire national étant recensé en globalité sur 5 années), l'Insee lisse ses calculs à une même date : celle du milieu de période 2014-2018 soit le 1^{er} janvier 2016.

Les chiffres obtenus pour Saint-Molf à cette date ont permis de déterminer la population à prendre en compte au 1^{er} janvier 2019 :

(1) : Résidence habituelle sur le territoire de la commune

(2) : Personnes ayant une résidence familiale sur la commune mais vivant en établissements publics ou privés de santé, dans les communautés, les établissements militaires, les étudiants, les personnes sans domicile fixe...

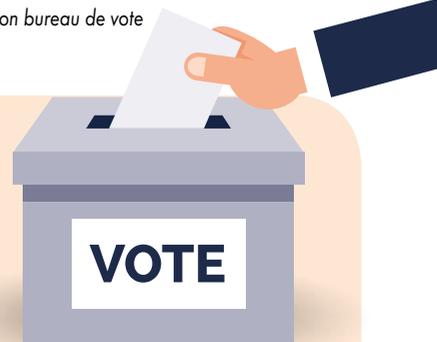


26 mai 2019

Élections européennes



Vérification de votre situation électorale sur :
www.service-public.fr - rubrique > Papiers-Citoyenneté
> Élections > Quelle est votre situation ?
> Vérifier son inscription et son bureau de vote



► Pourquoi y participer

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

705 REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN dont 79 FRANÇAIS

► Cartes électorales

Tous les électeurs inscrits en seront destinataires, par voie postale à compter d'avril 2019 et au plus tard 3 jours avant le scrutin.

► Où voter à Saint-Molf ?

Un seul lieu : au centre culturel / 6, rue de la Duchesse Anne (bureaux de vote 1 et 2 sont regroupés).

► Pièces à présenter pour pouvoir voter



Obligatoirement un justificatif d'identité et votre carte électorale.

Liste des pièces d'identité autorisées : renseignements en mairie ou sur le site internet de la mairie, rubrique agenda, date du 26 mai.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr/elections/comment-voter

Journée citoyenne

Nettoyons la commune!

Les élus mendulphins vous donnent rendez-vous **samedi 25 mai à 9h, au parking de la Roche Blanche, pour la répartition des ateliers.**

Un café d'accueil offert par la commune vous sera proposé à la Récré Multicolore. En fin de matinée, rendez-vous pour un pique-nique partagé au jardin public de la cure.



Quatre bonnes raisons de participer à la 3^e édition de la journée citoyenne programmée le samedi 25 mai

1. Elle vous offre une rare opportunité, petits et grands, de partager un moment ensemble, en famille ou entre amis, réunis autour d'ateliers ludiques. Et puis plus on est de fous, plus on rit... plus on est efficace!

2. Avec les nombreuses missions qui vous guettent, cette journée est aussi l'occasion de montrer à quel point vous êtes un bon écocitoyen aux yeux de la commune entière!

3. Après les efforts - parce que oui, il faut quand même consentir à en produire - le réconfort! Pour vous permettre de repartir du bon pied, la mairie vous offrira le café le matin et l'apéritif le midi.

4. Enfin, parce que nous n'avons (presque) aucun doute sur le fait que la météo sera de la partie, quoi de mieux que d'apporter votre pique-nique le midi pour reprendre des forces au grand air?

Une première fleur pour Saint-Molf!

Riche de près de soixante ans d'histoire, le label « Villes et villages fleuris » mobilise près d'un tiers des communes françaises: environ 10 000 y participent chaque année, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées.

Les Départements recueillent les inscriptions des communes, sélectionnent et accompagnent celles susceptibles d'obtenir le sésame. Les Régions attribuent les trois premiers niveaux du label. Quant à la quatrième fleur, elle est décernée par un jury national.

Récompensée par sa première fleur le 12 novembre dernier, la commune de Saint-Molf gravit le premier de ces quatre niveaux.

Dans ses commentaires, la Région a retenu « une équipe motivée [...], un dossier complet qui montre des images sur l'évolution des espaces depuis 2014, de belles réalisations telles que des plantations de vivaces aux pieds des murs, des bulbes dans les espaces verts, la réfection de l'entrée de ville, une démarche participative par l'organisation de journées citoyennes pour le nettoyage et l'entretien des espaces et des monuments et deux projets majeurs: la rénovation du centre-bourg et la réhabilitation d'un espace boisé urbain ».

Ce label est le fruit d'une volonté de la municipalité d'améliorer le cadre de vie des mendulphins et de rendre notre commune plus agréable et attractive.



Philippe et David, ancien et nouvel agents des services techniques communaux

Les soixante critères examinés par le jury analysent l'ensemble de la politique environnementale de la commune et font de ce label un véritable guide pour améliorer la qualité de vie des habitants.

L'aménagement, le développement durable, la préservation de la biodiversité, les animations, la participation des habitants... sont autant d'actions menées, notamment, par les employés municipaux, ainsi récompensés pour leur contribution à faire de Saint-Molf une commune où il fait bon vivre et dont nous pouvons être fiers!

Concours des maisons fleuries

Préparez-vous à fleurir vos jardins!

Comme chaque année, la mairie invite les mendulphins à participer au concours des maisons fleuries.

Si nous pouvons vous assurer que le jury municipal passera dans toute la commune en juin, vous comprendrez bien, en revanche, que nous ne pouvons vous communiquer la date exacte...

Quoi qu'il en soit, bonne chance à toutes et tous... et que les meilleures mains vertes gagnent!



La Chapelle Saint-Germain Expositions et culture

La chapelle Saint-Germain, atout majeur du développement culturel de Saint-Molf

- **2 551**. C'est le nombre de visiteurs qui, en 2018, ont fait le déplacement en mairie, au centre culturel et surtout, à la chapelle Saint-Germain, pour profiter des expositions. Ce nombre, **en hausse constante** ces dernières années, **renforce l'image d'une attractivité culturelle croissante à Saint-Molf**.
- Pour rappel, la mairie avait accueilli l'exposition **Histoires de femmes**, le centre culturel l'exposition dédiée aux **champignons** tandis que la chapelle Saint-Germain avait hébergé, à elle seule, sept expositions privées – pour onze semaines de réservation – en plus de **L'Expo d'Art** initiée par la municipalité.
- Pour cette nouvelle saison culturelle, afin de recevoir toujours plus de curieux sur les lieux d'exposition, la commune a décidé d'ouvrir les portes de la chapelle Saint-Germain dès ce mois d'avril, et ce jusqu'à fin septembre.



Grâce à cette extension du calendrier, des artistes aux horizons variés (peintres, sculpteurs, céramistes, etc.) vont proposer douze expositions privées, prévues sur dix-huit semaines. Celles-ci seront simplement entrecoupées par « L'Expo d'Art » communale, divisée en trois sessions de quinze jours, du 1^{er} juillet au 11 août. Comme chaque année, la part belle sera faite à trois groupes d'artistes locaux, amateurs ou confirmés.

Le festival Champs Libres aura sa 1^{re} édition... bis !

3 questions à... Oleg Vanderschaeghe et Aurélien Médard, coprésidents de l'Asso'Salée

Cette association, vous nous la décrivez en quelques mots ?

Elle existe officiellement depuis avril 2018, mais l'idée de sa création remonte à septembre 2017. On avait cette volonté commune de mettre en place notre propre festival musical, éclectique, pluriculturel et surtout familial. L'Asso'Salée se compose d'un bureau d'une dizaine de membres actifs et d'environ 250 bénévoles, majoritairement issus de la presqu'île de Guérande voire de Saint-Molf même, pour certains.



Le trésorier et une bénévole de l'Asso'Salée avec les coprésidents Aurélien et Oleg (à droite)

Le festival a lieu le samedi 10 août.

Comment devrait se dérouler cette journée ?

L'ouverture des portes aura lieu aux alentours de 14h00, 14h30. La journée commencera par un grand jeu pour enfants, peut-être sous la forme d'une chasse au trésor. Un concert de rock leur sera ensuite proposé avec le groupe Bouskidou. Puis, de 15h30 environ jusqu'à 3h du matin, treize groupes répartis sur deux scènes se produiront. La scène « Champs » accueillera principalement les têtes d'affiche, à l'image de No One Is Innocent (rock français) et de Collectif 13 ; la scène « Bois », plus petite, sera plutôt dédiée aux découvertes et artistes locaux.

Êtes-vous toujours à la recherche des bénévoles ?

Si oui, pour quelles missions ?

Une centaine de bénévoles nous ont déjà rejoints, mais il en manque encore, oui ! Après un premier appel lancé début mars, un nouvel appel à bénévoles est programmé vendredi 26 avril. De nombreuses missions sont à remplir, aussi bien pour gérer les bars, la restauration, l'accueil du public et des artistes ou encore des caisses centrales. Nous aimerions aussi bénéficier de spécialistes dans la confection de crêpes et galettes.

Festival Champs Libres, **samedi 10 août 2019**, de 14h30 à 3h.

Plus d'informations (tarifs, programmation,...) sur le site www.festival-champslibres.fr et sur les comptes Facebook et Instagram de l'événement : Festival Champs Libres.



21 octobre 2018 - Les lauréats des Maisons Fleuries récompensés



25 octobre 2018 - Goûter intergénérationnel



Janvier 2019 - Cécile Le Luhandre, céramiste, reçoit la marque « Valeurs Parc »



1^{er} décembre 2018 - Les bénévoles organisateurs du Marché de Noël



Janvier 2019 - Fabrice Bezier, tourneur sur bois, également labellisé « Valeurs Parc »



8 décembre - Le PGAC a investi le Bois Pierrot pour son cross des écoles d'athlétisme



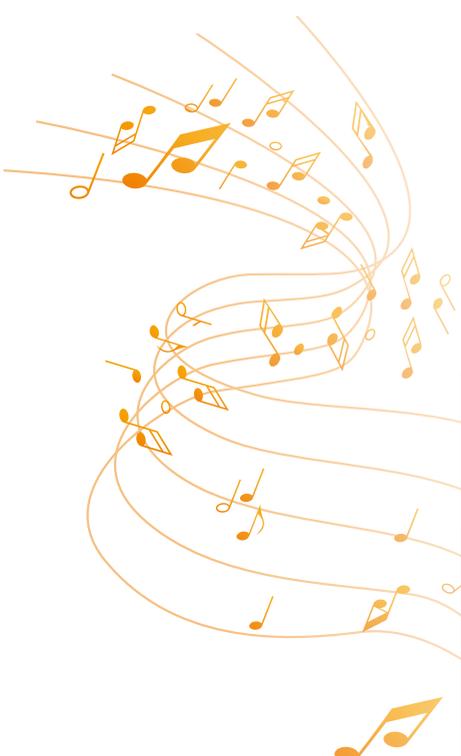
11 janvier 2019 - Cérémonie des vœux



11 janvier 2019 - La population mendulphine à la cérémonie des vœux



12 janvier 2019 - Spectacle intergénérationnel intercommunal (Saint-Molf et Mesquer)



13 janvier 2019 - Ça a bougé au repas des aînés mendulphins!



15 janvier 2019 - Vœux au personnel communal

Réhabilitation du bourg

Un référent pour les artisans et commerçants

Près de 80 personnes ont pris part à la réunion publique organisée le 11 février dernier pour présenter le déroulement des travaux d'aménagement du centre-bourg. Au cours de celle-ci, Monsieur Michel GAUTREAU s'est porté volontaire pour représenter l'ensemble des artisans et commerçants mendulphins, après appel à candidatures lancé par la mairie auprès des professionnels.

Monsieur Michel GAUTREAU est donc, pour le suivi du chantier, l'intermédiaire entre la commune et les artisans et commerçants. Il est joignable au 06 07 68 03 28.

Présidente de l'Union des commerçants et artisans de Saint-Molf, Madame Isabelle RIALLOT est naturellement partie prenante dans la communication réalisée autour de ce projet.

Bon à savoir sur les travaux du bourg

- La première tranche des travaux mobilise le parvis de la mairie, la place Camille-Berthe et la rue des Épis. La rue du Maréchal-Ferrant est également concernée mais seulement pour des travaux d'eaux pluviales menés par Cap Atlantique.
- Point d'apport volontaire de la maire: il sera déplacé de l'autre côté de la place Camille Berthe courant avril.
- Lotissements du Languernais: l'accès sera maintenu par la rue de la fontaine d'Airain tant que le déroulement du chantier le permettra.
- Commerces: ils restent tous accessibles durant les travaux, aussi bien pour les piétons que pour les cyclistes et voitures.
- Stationnement: durant les travaux, les stationnements au plus près des commerces et services en mairie sont à réserver aux clients ou usagers. Pour tout stationnement plus long, notamment des utilisateurs du centre culturel, il est demandé - dès lors que les conducteurs

peuvent marcher - de privilégier les stationnements un peu plus loin dans la rue de la Duchesse Anne, la rue du Pays Blanc, le parking de la Roche Blanche - 5 min à pied suffisent pour rallier le centre bourg! Les stationnements autour de l'église sont à éviter entre 12h00 et 14h00, de façon à privilégier la clientèle du restaurant.

Merci à tous de contribuer au soutien de l'activité de nos commerçants et artisans pendant cette période de travaux.

- La deuxième tranche des travaux débutera à la rentrée de septembre 2019. L'église et son parvis ainsi que la rue de Kernozza seront concernés.

Toute l'actualité mise à jour est à suivre sur le site internet www.mairie-saint-molf.fr et par voie d'affichage en mairie

Accord sur la dissolution de l'association foncière d'aménagement foncier, agricole et forestier

L'Afafaf (auparavant AFR, association foncière de remembrement) est une association de propriétaires et exploitants chargée d'entretenir les ruisseaux et chemins ruraux qui lui appartiennent.

Le secrétariat de l'Afafaf est actuellement assuré par la comptable de la commune et les frais de gestion sont refacturés à l'Afafaf. Un budget particulier, soumis aux mêmes contraintes réglementaires que le budget communal, est voté chaque année par le bureau de l'Afafaf. Une taxe spécifique est prélevée sur des centaines de propriétaires terriens.

Dans un souci de simplification administrative et financière, la municipalité et l'Afafaf se sont mis d'accord pour dissoudre cette dernière et intégrer ses propriétés dans le domaine privé de la commune, au 31

décembre 2019. La ressource issue de la taxe spécifique sera dorénavant perçue par la commune. La commune s'engage, avec cette recette annuelle d'environ 8 000 €, à poursuivre à compter de 2020 l'entretien des chemins et ruisseaux tel que l'assurait l'Afafaf.

Les propriétaires du foncier concernés et les exploitants de la commune sont invités à se regrouper sous forme d'une association loi 1901 afin que, chaque année, la commune puisse convenir avec eux du programme d'entretien et des actions à mener.

Contact: 06 75 49 38 71
(Christophe MORICE, président de l'Afafaf)

Les décisions de vos élus

Ci-dessous une sélection de délibérations votées par les conseillers municipaux depuis avril 2018.

Retrouvez les comptes rendus des réunions sur www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Action Municipale > Les conseils municipaux

Aménagement du bourg

- Coût total de l'opération : 1,6 million d'euros (dont 1,5 M pour les marchés de travaux) ;
- Emprunt contracté sur 19 ans : 1,5 million d'euros ;
- Subventions demandées : plus de 400 000€ ont déjà été sollicités auprès de Cap Atlantique, du Département, de l'État - des demandes complémentaires sont en cours.

En déduisant la prise en charge de certains travaux par Cap Atlantique (eaux pluviales), le Département (enrobé de la route départementale), le syndicat des transports (quai bus) et la récupération de la TVA sur les travaux, **le reste à charge de la commune n'excédera pas 56% du total de l'opération.**

Adhésion à des groupements de commandes (achats publics mutualisés) :

- Avec Cap Atlantique pour les équipements de lutte contre l'incendie (nouveau) et pour la fourniture de gaz en citerne (renouvellement)
- Avec Férel et Herbignac pour le marquage au sol des voiries

Action sociale pour le personnel communal

Pour les agents qui ont choisi d'adhérer à la prévoyance (garantie maintien de salaire en cas d'arrêt de travail de plus de 3 mois - contrat groupe auquel la commune a adhéré via le centre de gestion de la fonction publique), la mairie verse une participation employeur qui était auparavant de 10€ bruts par mois. Cette somme a été augmentée à 13€ bruts depuis le 1^{er} janvier 2019.

Conventions voiles scolaires avec nautisme en pays blanc

Renouvellement de la prise en charge par la commune de 10 séances de voile scolaire pour les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles primaires. Chaque séance d'une demi-journée coûte 16,50€ par élève, soit un budget annuel de 11 385€ pour la commune.

Renouvellement de la convention vigifoncier « surveillance, enquête et observatoire foncier » avec la Safer

Depuis 10 ans, Cap Atlantique, les communes ainsi que les Safer Pays de la Loire et Bretagne ont signé des conventions pluriannuelles successives de veille et d'intervention sur le marché foncier en zones agricoles et naturelles. Ces conventions permettent de bénéficier des possibilités de préemption de la Safer afin de réguler les prix ainsi que de constituer et gérer des réserves foncières.

Le budget communal en quelques chiffres

- Le fonctionnement (dépenses et recettes courantes) : 2,3 M d'€
excédent des recettes de fonctionnement en 2018 : 205 000€
- Depuis 2014 :
 - population : + 5,65 %
 - dotations de l'État : - 4,29 %
 - impôts locaux : + 1 %
- L'investissement (gros travaux, acquisitions) : 1,5 M d'€



Rencontrez vos élus

Hubert DELORME

Maire

le samedi matin sur RDV
Exceptionnellement en semaine
après 18 h 30 sur RDV

Marc BREHAT

1^{er} adjoint Cadre de Vie

sur RDV

Didier PLANÇON

2^e adjoint Urbanisme, Habitat, Affaires Sociales

sur RDV

Emmanuel BIBARD

4^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique

sur RDV

Valérie PERRARD

5^e adjointe Communication et Vie Culturelle

sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr

Carnet rose



Le 3 janvier, Audrey DELANOUE, agent d'accueil polyvalent à la mairie, a donné naissance à une petite **EUGÉNIE**.

Félicitations à la maman, au papa Anthony BLINO ainsi qu'à sa grande sœur Juliette !

Arrivées

Depuis le 7 janvier 2019, le service enfance jeunesse a un nouveau responsable en la personne de **Benoît LEGENDRE**, 38 ans. Fort d'un parcours pluridisciplinaire (animation, culture, social, sport), ce Sarthois d'origine, « accessible et à l'écoute », s'est dit « très bien accueilli par les habitants de la commune ». Sa devise : « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin » !



Mesquerais d'origine, **David CUROT**, 41 ans, a pris la responsabilité des bâtiments de la commune au début du mois de décembre 2018. « Très bien accueilli » lui aussi, ce féru de pêche et de bricolage, marié et père de deux enfants, possède déjà un solide vécu. Passé par un camping pendant quatre ans, il bénéficiait régulièrement de formations de menuiserie, plomberie ou encore électricité. Sa polyvalence s'est aussi renforcée grâce à un « passage réussi » au sein d'un autre service technique, à La Turballe.

Bienvenue à tous les deux !

Départs



Arrivée le 1^{er} septembre 2011 au sein des services municipaux, **Dominique ROBERT** fut, jusqu'en septembre 2018, la référente technique de la micro-crèche. Chargée d'assurer les tâches administratives et le lien avec les familles, elle y exerçait comme infirmière-puéricultrice.

Pleinement libérée de ses activités professionnelles, Dominique consacre désormais plus de temps à ses petits-enfants ainsi qu'aux associations auxquelles elle adhère activement, en particulier Mille-feuilles et Petit Lu, à Guérande, qu'elle aura fait connaître auprès des familles mendulphines grâce notamment aux lectures sur le marché.

Aux ateliers municipaux depuis le 5 octobre 1999, **Philippe PERRON** a pris sa retraite le 31 décembre 2018, à 60 ans. Turballais d'origine, il était chargé de la gestion des bâtiments communaux mais aussi de l'entretien des espaces verts. Installé à Saint-Molf depuis 25 ans, il compte désormais s'investir davantage dans le bricolage et le moto-club mendulphin, dont il est le secrétaire.



À tous les deux, merci pour votre investissement pour la commune !

Remplacements

En l'absence d'Audrey DELANOUE, un duo assure son remplacement à l'accueil et au secrétariat de la mairie. **Sandrine PECQUERY** y officie respectivement les lundis, mardis, jeudis, vendredis ainsi qu'un samedi sur deux ; **Alice-Anne BAUMAL** est présente, quant à elle, chaque mercredi.



Cinq ans au service des mendulphins

À quelques mois de la fin de leur mandat, vos élus ont souhaité revenir sur les différentes actions qu'ils ont soutenues ou entreprises, au cours de ces cinq années. Dans ce dossier, retrouvez ces réalisations qui ont contribué

à l'amélioration de la qualité de vie, à la simplification du quotidien, au renforcement de l'attractivité et du dynamisme de la commune, mais aussi à renforcer la qualité du service public.

Projets que nous avons portés

Développer la vocation touristique de la commune

Le tourisme est un axe transversal majeur de l'action municipale. De nombreux projets définis pour répondre aux besoins des habitants permettent également d'améliorer significativement l'attractivité de Saint-Molf pour les touristes. C'est un enjeu essentiel car vecteur de dynamisme économique pour notre commune. Afin d'identifier facilement ces actions à dimension touristique, suivez les pas de notre guide, « Mendulph' ».



Quelques réalisations qui améliorent notre qualité de vie

Développer la mobilité et les cheminements doux



Des liaisons douces ont été aménagées - campings, parc d'activités - ou sont en cours de réalisation - hameau de Kermolier - pour créer du lien entre le centre-bourg et ses espaces proches. De la même manière, un cheminement doux permet de relier le secteur sports et enfance de la Roche Blanche au centre-bourg par le jardin public de La cure, véritable poumon vert de la commune désormais ouvert à tous.

d'électrification (Sydela). L'ensemble de la voie roulante a été conforté par la création de trottoirs aux normes et l'entrée de bourg a été sécurisée.

Un réaménagement du secteur sports et enfance de la Roche Blanche a été conduit, notamment avec des stationnements et des espaces piétonniers durables et sécurisés. Une borne de recharge pour véhicules électriques est venue compléter cet équipement.

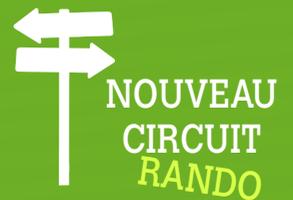
Enfin, la chapelle Saint-Germain et la salle des sports ont fait, chacune, l'objet d'une mise aux normes d'accessibilité.



Alors qu'un nouveau circuit de randonnée sera créé cette année, un travail commun est également mené sur l'avenir des chemins de l'Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (Afafaf).

La rue du Pays Blanc a bénéficié d'une requalifi-

cation, en cohérence avec le programme d'enfouissement des réseaux du Syndicat



Jardin de la cure
OUVERT À TOUS

NOUVELLE
BORNE
ÉLECTRIQUE



secteur la Roche Blanche

Obtention
1^{re} FLEUR
pour la ville



0%
PHYTO

Mairie ouverte
jusqu'à 18h
les lundis & vendredis



Extension
des horaires
du centre de loisirs
jusqu'à 18h45

Élaborer une stratégie de végétalisation durable

À la suite d'une concertation avec ses riverains, la rue du Mès fait désormais l'objet d'un fleurissement régulier. À l'image des abords de la chapelle Saint-Germain, des plantes pérennes et des bulbes ornent les massifs de la commune. Le secteur sports et enfance de la Roche Blanche ainsi que les entrées de ville, depuis Guérande et La Turballe, jouissent eux aussi d'une végétalisation plus conséquente et colorée.



L'effort collectif des citoyens, de la municipalité et des agents communaux s'est vu récompensé, en 2018, par l'obtention de la première fleur pour Saint-Molf, signe d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Soutenir la transition écologique

Cette action s'est traduite par l'intensification du « zéro phyto », menée au cimetière et sur les terrains de sports. La gestion différenciée des espaces verts est plus respectueuse de l'environnement et génère des économies d'eau pour la commune. Par exemple, l'engazonnement partiel du cimetière, réalisé en 2018, permet dorénavant de ne plus avoir recours au désherbage et favorise la biodiversité.

Enrichir le cadre de vie des villages

Dans le but de développer l'entretien et l'amélioration des voies d'accès et de circulation, la municipalité a investi près de 700 000€ sur six ans, dont une partie importante concerne directement les villages, principalement en voirie.

Un programme de restauration des mares a été planifié avec le concours de Cap Atlantique dans les villages de Boulay et aux alentours de Trébrezan.

Quelques réalisations qui facilitent la vie des Mendulphins

Optimiser et concentrer les services à la population

Les horaires d'ouverture de la mairie ont été ajustés pour répondre aux besoins du public: elle est désormais ouverte les mercredis après-midi, les samedis matin et jusqu'à 18h00 deux jours par semaine.

Afin de gagner en accessibilité, en cohérence et en visibilité, l'agence postale a été intégrée en juin 2015 dans les locaux de la

mairie. Cette décision a permis une économie de loyers et de charges de fonctionnement de 10 000€ par an pour la commune. L'activité de l'agence dans le réseau départemental a été confortée. Cela a aussi permis d'apporter un renfort pour les tâches administratives en mairie et de limiter les risques liés au travail isolé pour les agents.

De même, l'intégration de l'office de tourisme en mairie, en avril 2017, permet une collaboration avec les agents d'accueil de la mairie pour une information continue des visiteurs, qui ont ainsi accès aux renseignements utiles toute l'année.

Enfin, le centre de loisirs a bénéficié d'une extension de ses horaires d'ouverture: il ferme désormais à 18h45 les mercredis et lors des vacances, comme les jours scolaires, sans surcoût grâce à une nouvelle organisation des équipes.



Moderniser l'école publique



D'importants travaux ont été effectués: peinture des façades avant et arrière, informatisation généralisée avec des ordinateurs portables et des tableaux numériques, rénovation du chauffage, sécurisation de l'entrée, mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite - l'une des priorités communales! - pour lesquelles un cheminement a été conçu sur la voirie. Près de 156 000€ (hors aménagement PMR) ont été dépensés en six ans.

Encourager l'essor de la jeunesse

Un espace de rencontre pour les jeunes a été créé afin qu'ils puissent disposer d'un lieu dédié où se rassembler librement.

De nombreux partenariats ont été consolidés tout au long du municipale.

Des subventions ont été obtenues de la Caisse d'allocations familiales pour l'équipement informatique des services enfance et jeunesse et pour l'acquisition d'un deuxième minibus de neuf places, facilitant la mobilité et permettant donc de diversifier les activités proposées.

Des passerelles de la crèche vers la scolarisation et l'accompagnement conjoint d'enfants porteurs de handicap ont été expérimentées avec succès.

Dans le même esprit d'ouverture que les rencontres entre centres de loisirs des communes voisines, qui se pérennisent, la petite enfance a bénéficié de pique-niques et de spectacles partagés entre crèche et relais d'assistantes maternelles intercommunal. La commune s'est aussi impliquée, avec ses voisines, dans la création des rencontres intercommunales de la petite enfance.

De nouveaux locaux pour la micro-crèche vont prochainement voir le jour. Une programmation prévisionnelle des travaux est à l'étude en 2019, avec un partenariat pour garantir la pérennité du service et un soutien adapté à l'équipe de professionnelles qui œuvrent actuellement au sein de la micro-crèche.

Renforcer la sécurité de la population

La police pluricommunale, mise en place en avril 2018 en partenariat avec les communes d'Assérac, Férel, La Turballe et Piriac-sur-Mer, permet d'assurer une présence régulière de policiers municipaux sur



le territoire, y compris l'été grâce à la mutualisation des moyens, tout en proposant une permanence en mairie tous les mardis, de 10h30 à 12h.



Certaines aubettes de cars scolaires, déjà existantes, ont été déplacées vers des lieux plus sûrs tandis que de nouvelles ont été implantées. L'éclairage de ces aubettes a été amélioré.

Du côté de la sécurité routière, les limitations de vitesse ont été renforcées dans certains hameaux.

Ce renforcement de la sécurité s'est aussi caractérisé par la protection des terrains communaux contre les occupations illicites: expulsions judiciaires, élaboration d'un plan général d'équipements de restriction des accès. La commune a de plus activement pris part, avec Cap Atlantique, à la définition du schéma d'accueil départemental des gens du voyage.

Un Document d'information communal des risques majeurs (Dicrim) a été distribué dans chaque foyer.

Dialoguer avec les professions caractéristiques de Saint-Molf

Des rencontres avec les agriculteurs et les paludiers de Saint-Molf ont été organisées pour favoriser les échanges et prendre en compte leurs besoins.



Obtention
**SUBVENTIONS
CAF**



MICRO-CRÈCHE
nouveau local
en projet



document
d'information
**RISQUES
MAJEURS**



28

nouveaux
logements sociaux

PLU
analysé et ajusté

Quelques réalisations qui rendent Saint-Molf toujours plus attractive

Contribuer à l'évolution de l'habitat

Dans le cadre du Plan local de l'habitat intercommunal, les engagements communautaires ont été respectés pour favoriser la croissance du parc social. 8 logements sociaux ont été construits et sont d'ores et déjà occupés, 11 sont en cours de réalisation et 9 vont voir le jour.

La demande grandissante des nouveaux ménages pour s'installer à Saint-Molf a été prise en compte. Elle s'est traduite par la délivrance de 179 permis de construire depuis janvier 2014.

Réajuster le Plan local d'urbanisme (PLU)

Fin 2015, des élus de la commission urbanisme ont procédé à une analyse complète du PLU (bilan triennal). L'ensemble du conseil municipal, réuni en séminaire à l'issue de ces travaux, a été informé de ce bilan et des futures actions à engager.

La conclusion de cette analyse ainsi que la prise en compte de la législation en vigueur ont conduit les élus à faire évoluer certains points du document d'urbanisme. Ces ajustements ciblés ont permis de résoudre rapidement plusieurs difficultés rencontrées, depuis 2013, dans l'application du règlement, de soutenir l'évolution des projets communaux, tout en évitant de réaliser à trop courte échéance une révision générale du PLU, procédure lourde et coûteuse.

Engager un partenariat avec le CAUE

La commune nourrit une réflexion avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour réaliser un diagnostic approfondi du bourg, des équipements et des bâtis vacants, afin d'analyser les besoins de tous les acteurs (associations, commerçants, commune,...) et identifier les enjeux de partage des espaces publics.

Poursuivre la commercialisation du parc d'activités



Cette volonté s'est caractérisée par l'accompagnement des porteurs de projets désireux de s'implanter en facilitant leurs démarches et en créant du lien entre les différents interlocuteurs que sont Cap Atlantique et la Société d'équipement de Loire-Atlantique (Sela), chargées de la commercialisation des parcelles.

Par ailleurs, pour accompagner le projet d'implantation d'un supermarché dans le parc d'activités du Mès, le PLU a fait l'objet d'une modification « simplifiée ». Mais, après quatre années d'accompagnement et l'accord du permis de construire, le porteur de ce projet s'est retiré. Une étude d'offre commerciale plus adaptée au contexte actuel est engagée par la commune avec la Chambre de commerce et d'industrie.

Soutenir l'économie locale

Un marché hebdomadaire a été développé pour proposer une offre structurée de commerces ambulants et dynamiser le centre bourg.

Une signalétique a été implantée en



concertation avec les professionnels locaux, commerçants sédentaires, artisans et hébergeurs, leur permettant ainsi de mettre en valeur leur activité.

Garder la maîtrise des coûts

La maîtrise des finances de la commune se traduit par un service rendu supérieur avec un coût optimisé - seulement 1% d'augmentation de la fiscalité en 6 ans - soit largement moins que l'inflation.

La municipalité a maintenu un effort constant auprès des organes subventionnels - État, Région, Département, Cap Atlantique, CAF... - afin d'obtenir des aides financières pour tous les projets finalisés ou en cours.

S'investir significativement auprès de l'intercommunalité



Grâce à une importante présence aux réunions de travail, la commune a participé activement à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale de Cap Atlantique horizon 2035. Ainsi, elle s'inscrit pleinement dans la dynamique du territoire.

La compétence tourisme étant transférée à Cap Atlantique (obligation légale), deux élus de Saint-Molf siègent dans les instances décisionnaires et défendent activement la place de Saint-Molf au sein de l'offre touristique du territoire.



1 %

d'augmentation de la fiscalité en 6 ans

Quelques réalisations qui intensifient notre dynamisme

Stimuler la citoyenneté participative

Le municipe s'est attaché à favoriser l'implication des habitants. Les plantations en pieds de mur, la rénovation du monument « Notre Dame des Mères », les journées citoyennes avec l'entretien et l'amélioration de lieux publics, ont permis de favoriser des actions collectives et individuelles.

Une nouvelle identité visuelle communale, alliant tradition et modernité (logo), a été réalisée gracieusement par une jeune mendulphine.



Depuis trois années, la possibilité d'un soutien scolaire est offerte aux collégiens et lycéens grâce à l'investissement de trois habitants de la commune, bénévoles au secours catholique.

Un comité consultatif de citoyens a été constitué pour, entre autres, accompagner la mise en œuvre du nouveau site internet de la commune.

Soutenir la vie associative

La création de critères objectifs pour l'attribution des subventions a permis de favoriser l'implication des associations dans la vie communale.

Une aide humaine et matérielle accrue des services techniques permet de soutenir la logistique des manifestations. Les associations peuvent bénéficier de trois locations gratuites de la salle de la Roche Blanche au lieu de deux précédemment, ce qui leur permet de développer de nouvelles animations sans surcoût et contribuer ainsi à la vie de la commune.



La dépêche estivale dédiée aux associations, le développement du forum des associations couplé avec l'accueil des nouveaux arrivants, le soutien aux nouvelles activités (festival musical Champs Libres de l'Asso'Salée, collecte de sang bénévole, sports de combat, détente et relaxation, crèche vivante,...) concourent à la richesse du tissu associatif communal.

Promouvoir les relations intergénérationnelles

La désignation d'une conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnel (M^{me} Flohic) renforce les échanges avec le club des amitiés mendulphines pour définir des actions correspondant aux besoins et envies des aînés. Goûters et jeux partagés avec le centre de loisirs pendant les vacances sont devenus des rendez-vous réguliers appréciés par tous.



Développer la culture

La commission culture communication tout en poursuivant la politique culturelle en place (valoriser les artistes locaux) a développé un rayonnement local. **La chapelle Saint-Germain est désormais ouverte d'avril à fin septembre pour des expositions artistiques reconnues et appréciées** (plus de 2000 visiteurs par an).

Saint-Molf accueille aussi, chaque année ou occasionnellement, des animations qui suscitent l'intérêt: «**expo champignons**», «**Saveurs d'octobre**», Fête du Parc de Brière (2017), et tout prochainement en août le Festival Champs Libres.

Le transfert au Centre Culturel de la bibliothèque améliore l'accueil de la population et le travail des bénévoles.

Enfin, la dénomination de lieux publics (centre culturel Roby Wolff, place Camille Berthe, salle des sports Thierry Guihard, stade René Berthe) est un choix délibéré de mettre en avant des personnalités qui ont marqué la vie de la commune. Cela contribue à donner une identité propre à Saint-Molf et aux lieux fréquentés quotidiennement par ses habitants, leur permettant de s'approprier l'histoire locale.

Optimiser la pratique du sport

La vocation sportive du secteur de la Roche Blanche a été renforcée par l'implantation d'un city-stade, **terrain multisport ouvert à tous sans restriction** et qui autorise à tout âge la pratique d'un sport.

Le projet de création, à Saint-Molf, d'une nouvelle salle de sport dédiée à l'escalade, est activement soutenu par le municiple auprès de Cap Atlantique, de la Fédération d'escalade et du Département.

Des travaux effectués sur les terrains de football et dans la salle des sports permettent l'amélioration et l'optimisation de la pratique par les utilisateurs et facilitent l'entretien par les services communaux. La rénovation de l'éclairage du terrain d'entraînement économise l'énergie et diminue les coûts.

La salle des sports, bâtiment vieux de plus de 20 ans, a été modernisée. Un défibrillateur y est installé, des bénévoles des associations et du personnel communal ont bénéficié d'une formation.

Quelques réalisations pour celles et ceux qui œuvrent au service des habitants

Sécuriser le travail quotidien du personnel

Un document unique de santé et de sécurité au travail a été conçu avec le concours actif de l'ensemble des agents communaux. Des postes de travail ont été aménagés, dans une démarche préventive.

La commune dispose de deux agents référents pour cette thématique.

Anticiper l'évolution des services

Le Centre de gestion de la fonction publique s'est vu confier une mission de conseil en

organisation des ressources humaines. Celle-ci a permis de rencontrer individuellement l'ensemble du personnel et de prendre en compte les problématiques de sur-polyvalence de certains agents, entre autres.

Les objectifs: redéfinir certains postes et services, préparer la transposition du nouveau régime indemnitaire de la fonction publique, anticiper les départs en retraite - dans moins de 10 ans, 1 agent sur 3 de l'effectif actuel sera concerné - étudier les opportunités de mutualisation avec les communes voisines, réfléchir au service public de proximité de demain en fonction de l'évolution des besoins des habitants.

+2000

VISITEURS / AN
EXPOSITIONS



1/3

du personnel

communal en retraite
dans moins de 10 ans

Le fauchage raisonné, pour préserver l'environnement et la sécurité

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation, afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes.



Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité dans le but de maintenir une bonne visibilité de la route.

Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût d'entretien pour la collectivité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes sur les routes départementales : début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm et pour dégager la visibilité aux carrefours, seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées ; début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité ; enfin, à partir du 15 septembre, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

Vigilance à l'approche de la zone de fauchage

Les agents départementaux entretiennent le réseau routier pour garantir votre sûreté. Merci de veiller à la sécurité de chacun en baissant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.



Le mot de Pierre CHÉZEAU

Directeur des services techniques de la mairie, à propos du fauchage raisonné sur les voies communales :

« Nous réalisons aussi une fauche raisonnée pour offrir une sécurité optimale aux usagers en premier lieu, pour préserver la biodiversité ensuite et, enfin, pour mieux utiliser les deniers publics en minimisant au maximum le temps de travail et donc le coût de l'opération.

Pour cela nous avons établi des priorités. Au printemps, nous fauchons seulement les accotements (partie horizontale en bordure de la chaussée avant le fossé).

Nous priorisons les entrées de bourg, les liaisons les plus empruntées par les vélos, les piétons et les scolaires (vers les aubettes), particulièrement entre les villages et le bourg. Ensuite, ce sont tous les endroits avec des problèmes de visibilité (intersections, virages,...).

Dans un second temps, en fin d'été, tous les accotements sont de nouveau fauchés et les fossés sont entièrement réalisés. Il peut arriver qu'un troisième passage soit effectué s'il y a une pousse anormale (été pluvieux) ».



Eau, déchets, habitat... tout savoir sur les services rendus par la communauté d'agglomération CAP Atlantique

Disponible en mairie, sur le site internet de la mairie et sur celui de Cap Atlantique (rubrique « toutes les publications »)



Le Mément'Eau, un outil pratique et indispensable pour l'entretien des cours d'eau privés

Cours d'eau, canaux, fossés et petits ruisseaux façonnent nos paysages depuis des millénaires, accueillent une biodiversité immense et jouent un rôle essentiel dans le grand équilibre de la nature. Réservoirs de pêche, lieux de navigation ou tout simplement espaces de détente et de jeux, leur entretien judicieux et raisonné est essentiel pour les préserver.

Mais à qui incombe cet entretien ? Comment et quand intervenir ? Quelles précautions faut-il prendre ? Quelle est la différence entre un fossé et un cours d'eau ? Qui doit faire quoi et où ?

Le Mément'Eau, c'est quoi ?

Outil pédagogique s'adressant avant tout aux habitants des bords de cours d'eau et fossés, le Mément'Eau est à la fois ludique, pratique et source de connaissances.

Explorateurs d'un jour ou observateurs aguerris, ce petit guide vous apportera des réponses pour mieux comprendre nos cours d'eau et adopter les bons gestes pour les entretenir. Un jeu de questions-réponses qui se glisse facilement dans la poche !

Agriculteurs, pêcheurs, citoyens, élus... la qualité de nos rivières nous appartient ! Prendre soin de nos cours d'eau c'est participer à la bonne vie de nos territoires et préserver un patrimoine essentiel, pour aujourd'hui et pour demain.

Prêts ? Jetez-vous à l'eau !

Contact :

CPIE Loire Océane (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
2, rue Aristide Briand 44350 Guérande
Marie LE FEVRE - Chargée de missions Eau et milieux aquatiques
Tél. 02 40 45 35 96 - Mail: marie.lefevre@cpie-loireoceane.com
www.cpie-loireoceane.com

- Pour répondre à toutes ces questions, le Parc naturel régional de Brière, le CPIE Loire Océane, le Syndicat du bassin-versant du Brivet et ont créé le **Mément'Eau**.

Fruit de plusieurs années de travail et de concertation avec des habitants et des élus du territoire, il est disponible en téléchargement à partir du site internet de la mairie de Saint-Molf et dans les locaux des 3 structures citées ci-dessus.



Chenilles processionnaires, une lutte nécessaire pour limiter la prolifération

La chenille processionnaire du pin est un nuisible qui entraîne des préjudices aux arbres mais aussi des problèmes de santé publique (poils urticants qui peuvent être à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves. Ces risques sont également élevés pour les animaux domestiques).

La mairie incite fortement tous les propriétaires de pin à lutter contre cette chenille : observez vos arbres pour repérer les éventuels nids et les processions, et adoptez les bons réflexes !



Credit photos: Polleniz

Lutte mécanique

En cas de faible infestation et si elles sont accessibles, il est possible de récolter les pontes en arrachant les aiguilles portant les manchons, puis les pré-nids et les nids en coupant les branches porteuses à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir. Il faut ensuite les incinérer immédiatement.

Attention, les nids d'hiver, même vides, restent porteurs de poils urticants. Il convient donc de vous protéger au maximum (vêtements étanches, foulard, masque, lunettes de protection et gants).

Les mêmes précautions sont à prendre si vous récoltez et incinérez les chenilles lors de leurs processions. On peut également collecter les processions grâce à des « écopièges », à poser avant le début des processions. Une collerette réglable, fixée autour du tronc, et un tube de descente dirigent les chenilles vers un sac collecteur/destructeur.



La destruction des nids par des tirs d'arme à feu est non seulement inefficace dans nos régions - il faudrait des températures très basses suffisamment longtemps - mais aussi prohibée, d'autant plus à proximité des habitations.

En effet, en éclatant les nids, les tirs remettent en suspension dans l'air les poils urticants contenus à l'intérieur.

Lutte biologique

Tous les ans, l'organisme officiel Polleniz organise sur le territoire de la commune des campagnes de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

À l'aide d'un pulvérisateur à haute pression, le Bacille de Thuringe (insecticide biologique sans risque pour l'environnement et la santé humaine ou animale) est déposé sur les pins. Ce produit détruit le système digestif des chenilles qui l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il doit donc être appliqué pendant qu'elles consomment en grande quantité - de septembre à mi-décembre au plus tard. La lutte biologique collective est à la charge exclusive du demandeur (pas de participation financière, notamment de la mairie ou de Cap Atlantique).

Plus d'informations sur le site de Polleniz :

www.polleniz.fr

Pour vous inscrire à la prochaine campagne de lutte collective, contactez la mairie au 02 40 62 50 77

Votre domicile surveillé grâce à l'opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile !

Pour cela, rendez-vous sur le site de la mairie. Une fois sur la page d'accueil, sélectionnez l'onglet « Pratique », puis « Police municipale » et « Opération tranquillité vacances ». Après avoir téléchargé puis complété le formulaire, il vous suffit de le remettre à la police municipale.

Vous pouvez également retirer le formulaire directement en mairie puis le retourner au guichet d'accueil.

N.B. : Cette opération est gratuite et concerne uniquement les résidences principales.



Urgences sociales : trois numéros à retenir!

Le 115, le 119 et le 116000... cela vous dit-il quelque chose? **Gratuites** aussi bien **depuis un fixe qu'un mobile** et **ouvertes du lundi au dimanche 24 h/24**, ces trois lignes téléphoniques correspondent aux numéros des urgences sociales.

► **Le 115**, le Samu social, permet de venir en aide aux personnes sans-abri et en proie à de grandes difficultés sociales;

EN DANGER ?
Le mieux,
c'est d'en parler !



► **Le 119** est un numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques;

Fugues / Enlèvements parentaux / Disparitions inquiétantes

NUMÉRO D'URGENCE
Appel gratuit

116 000

► **Le 116000** forme un numéro d'urgence à composer dans le cadre de disparition d'enfants. Il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

Quelques conseils liés à ces numéros

Quoi qu'il arrive, afin de faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **exprimez-vous clairement** auprès de votre interlocuteur. Répondez à toutes les questions en **précisant qui vous êtes, où vous êtes et les raisons de votre appel**.



Le temps que vous passez au téléphone **n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appelez.**

Ne raccrochez jamais le premier! La personne qui a pris en charge votre appel vous dira quand elle a toutes les informations nécessaires. Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Enfin, **soyez patient!** Très largement sollicitées, ces lignes téléphoniques nécessitent souvent d'attendre **plusieurs dizaines de minutes, voire quelques heures** avant d'obtenir un interlocuteur.

Un nouveau portail unique d'information

Avec le site www.mesdroits sociaux.gouv.fr, le ministère des Solidarités et de la Santé vous propose désormais de réaliser une simulation personnalisée afin de savoir précisément de quels droits sociaux vous pouvez bénéficier. Vous pouvez y programmer des alertes afin de ne pas oublier certaines démarches ou échéances importantes liées à ces mêmes droits. Grâce à ce point d'entrée unique, vous avez le moyen de visualiser l'ensemble de vos prestations sociales et de recevoir les informations des organismes comme la CAF, l'assurance maladie, l'assurance retraite...



Si vous avez besoin d'être accompagné, contacter le CCAS en mairie: **02 40 62 50 77**

Qu'est-ce que le Dossier Médical Partagé - DMP?

Plus de 3,6 millions de DMP sont désormais ouverts en France. Le Dossier Médical Partagé, véritable carnet de santé numérique, semble rencontrer les attentes des Français.

Les Français interrogés se déclarent spontanément intéressés par la possibilité de disposer d'un outil de centralisation en ligne de leurs données de santé.

► Raisons qui peuvent inciter à l'ouverture d'un DMP

- Possibilité de partager des informations avec les professionnels de santé pour permettre une meilleure prise en charge.
- Centralisation des informations médicales permettant un meilleur suivi personnel de sa santé.
- Accès plus rapide à ses données médicales en tout temps et en tout lieu (en cas d'accident, de déménagement).

► Raisons incitant à l'utilisation du DMP:

- Accéder à ses informations de santé en cas d'urgence médicale.
- Coordination plus facile entre les professionnels de santé intervenant tout au long du parcours de santé.
- Éviter la déperdition d'informations, et donc également des actes répétés et redondants.
- Regroupement de toutes les données médicales dans un seul espace.

- Limitation des risques d'interactions entre les différents traitements.
- Gratuité de l'accès au service et les garanties en matière de sécurité.

(1) Enquête en ligne réalisée par l'Institut ViaVoice entre le 15 et le 18 octobre 2018 auprès d'un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Disponible sur le site de France Assos Santé.

► Comment créer un DMP

Un Dossier Médical Partagé s'ouvre simplement et facilement en quelques minutes en se connectant sur le site www.dmp.fr (1).

Il suffit de:

- Se munir de sa carte Vitale.
- Indiquer une adresse mail ou un numéro de téléphone mobile qui servira à être averti dès qu'un nouveau document est ajouté à son DMP;
- Indiquer son médecin traitant et choisir les professionnels de santé pouvant accéder à son DMP.

Il est également possible de se rendre chez son pharmacien ou dans sa caisse primaire d'assurance maladie pour l'ouvrir pour soi ou pour son enfant mineur.

(1) Ce service de création du DMP en ligne est disponible uniquement pour les assurés majeurs des régimes suivants : régime général, Camieg, Cavimac, Enim, Mutuelle Intériale, MGP, MNH, CANSSM, LMDE.

Source : ameli.fr

Une formation sur la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés

Elle est organisée par le Relais des aidants Al'Fa Répit, situé à Drefféac, et s'adresse aux aidants accompagnant un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il est possible de venir à plusieurs membres d'une même famille.

Gratuite, cette formation se déroule sur la base d'un cycle de 7 rencontres/ateliers, dont les dates sont fixées aux mardis 14, 21 et 28 mai puis aux mardis 4, 11, 18 et 25 juin, chaque fois de 14 h 30 à 16 h 30.

Le lieu : salle de Pompas, à Herbignac (1, rue du Mès).

Les interventions seront assurées par l'équipe du Relais des aidants - infirmière et psychologue - avec la participation du Clic.

En cas de souci de transport ou si le proche malade ne peut être laissé seul, des solutions sont envisageables avec l'aide des différents partenaires.

Pour plus d'informations
(programme des ateliers, inscriptions et renseignements)
Al'Fa Répit : **02 40 66 94 58** ou www.alfarepit.fr



La Salorge des Doudous

La communication gestuelle associée à la parole: une nouvelle aventure au service de la bienveillance

Cette pratique est un soutien à la communication verbale. Elle n'est pas l'apprentissage de la langue des signes des malentendants qui, elle, est une vraie langue structurée et complexe sans verbalisation. Sylvie, Céline, Anély, Marion et Nathalie signent les mots-clés de la vie quotidienne à la crèche (manger, se reposer, câlin, colère, etc.) tout en verbalisant. Cela correspond à 1 mot porteur de sens dans une phrase... et pas toutes les phrases!

Le but premier de cette gestuelle est **de permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins et ses émotions, de lever les frustrations et d'être mieux compris.**

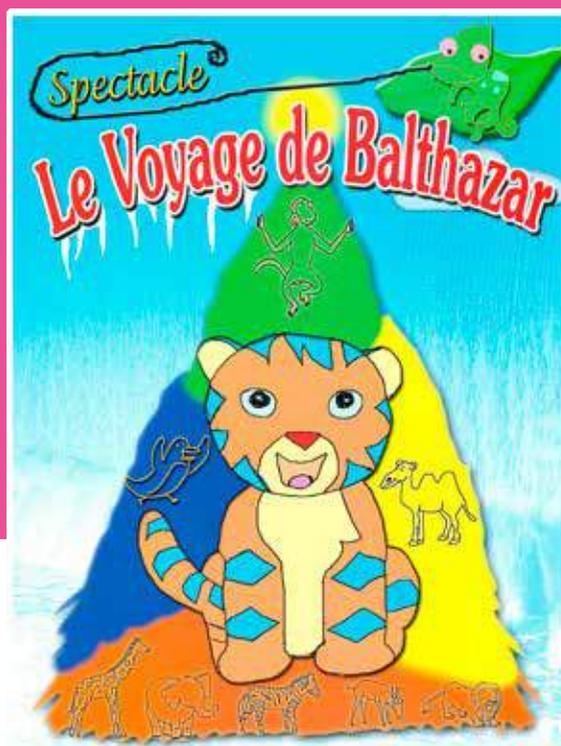
Cette démarche est une magnifique aventure que l'équipe partage avec les parents qui le souhaitent au travers d'un petit carnet illustrant les signes utilisés à la micro-crèche. Chaque enfant s'approprie cette communication selon ses envies et ses besoins... et certains l'utilisent déjà avec bonheur!



Les 10 ans de la micro-crèche: ça se fête!

Le samedi 18 mai 2019

- À partir de 10 h 30 à la micro-crèche, tous les enfants (de 0 à 12 ans) qui ont été ou sont encore accueillis à la Salorge des Doudous sont invités avec leur famille à partager **souvenirs et ateliers.**
- Le midi, les gourmands apporteront leur panier pour un **picnique géant!**
- À partir de 15h45 au centre culturel, le spectacle « Le voyage de Balthazar » présenté par l'équipe de la micro-crèche est offert à tous les enfants de la commune (de 2 à 7 ans), les parents et les assistantes maternelles.
- Un **goûter** clôturera cette journée.





Les activités Jeunesse

Un carnet de vacances bien rempli, en février!

- Nous avons vraiment passé d'excellentes vacances, entre les journées au club juniors (10-13 ans) où l'on a fait beaucoup de choses différentes - jeux sportifs, de société et activités manuelles - et les sorties comme la journée hip-hop à Mesquer, à la patinoire de Nantes ou encore au bowling à Guérande. Nos matinées et après-midi ont été largement occupées: à 16 h 30, la journée au club était terminée.



- Najib nous a également appris à suivre un rythme avec différents instruments de musique tels qu'une basse et une guitare électrique, une derbouka, un djembé, une flûte de pan et un harmonica.



- Nous avons pu aussi découvrir de nouvelles disciplines... Ainsi, nous nous sommes éclatés devant l'appareil photo de Sabi en réalisant du light painting. C'est une technique photographique surprenante qui permet d'utiliser des sources lumineuses (lampe, laser,...) comme des pinceaux.



- À partir de 17h00, les plus «grands jeunes» (14-17 ans) prenaient notre place afin de pouvoir faire leurs soirées de grands. À savoir? Manger, parler, rigoler, jouer, sortir au laser game ou au cinéma.

Une chose est certaine: vivement les prochaines vacances!



Les activités Enfance



Activités des mercredis



Notre nouveau coordonnateur Benoît LEGENDRE



Activités des mercredis



Trop chouette mamie Raymonde!



Concentration exigée!



Le père Noël a fait des heureux!



Un nouveau jeu de société



On joue avec les aînés de la commune



Notre Questions pour un Champion



Trop bien ces jeux sportifs!

École St François



Le marché de Noël

Pour la première fois, l'école Saint-François a préparé cette année son marché de Noël, organisé le samedi 15 décembre. Ainsi, chaque semaine depuis le mois de novembre, les enfants ont réalisé en ateliers multi-âges des objets en bricolage, encadrés par leurs enseignantes et des parents.

Cette manifestation a également été l'occasion de remettre en service la cloche de l'école, au repos dans le grenier depuis une vingtaine d'années. Tout le monde fut ravi d'entendre à nouveau ce tintement propre aux écoles pour sonner la fin des récréations.

La célébration de Noël

Elle avait pour fil conducteur cette année «La Lumière». Une grande couronne, entourée de bougies, d'étoiles et de quatre silhouettes, a été réalisée avec des branches de sapin et des guirlandes. Quatre groupes de couleur - bleu, jaune, rouge et vert - ont été formés pour représenter les guetteurs, les messagers, les témoins et les amis de la Lumière. Ce fut un joli moment de partage et de convivialité.



Des crêpes et un concert avant le départ en vacances

Le 8 février, avant de partir en vacances, les élèves de petite, moyenne et grande sections ainsi que les CP ont fait des crêpes dans les classes à partir d'une recette.

L'après-midi, chaque classe a présenté le travail musical réalisé avec Géraldine, notre intervenante du conservatoire de musique de Guérande.

Les chansons apprises à partir du thème retenu, la mythologie, ont été les suivantes : « Heureux qui comme Ulysse » en CM ; « Le canon des sirènes » en CM ; « Emmenez-moi » en CM ; « Le cri de guerre » en CE et « Trois petits nuages venaient de l'Olympe » en PS/MS.

Après le concert, les crêpes faites le matin ont été partagées au goûter. De quoi conclure une belle journée!



Le permis vélo

Le 7 février, les 14 élèves de CM2 ont passé leur permis vélo sur la cour de l'école publique de la Turballe, encadrés par deux policiers municipaux*.

Afin de réussir le test, les élèves devaient circuler sur une piste balisée par différents panneaux de signalisation : feux tricolores, carrefour giratoire, priorité à droite, passage pour piétons, stop, etc.

Les élèves ont aussi été interrogés sur le code de la route et les différents éléments que doit comporter obligatoirement une bicyclette.

Au préalable, ils avaient pu s'entraîner sur la nouvelle cour de l'école mais dans des conditions météorologiques beaucoup moins agréables...



*service de police pluricommunale regroupant Saint-Molf, La Turballe, Piriac, Assérac et Féréol.

École de la Roche Blanche

Des élèves à Saint-Nazaire pour une pièce de théâtre

Dans le cadre de son projet annuel de théâtre, la classe de CM2 de C. Gérard a assisté à une représentation, à Saint-Nazaire. Les enfants ont pu apprécier sur scène Don Quichotte, de Miguel Cervantès. Ils avaient invité la classe de CE2/CM1 à les accompagner.

Chaque semaine, les CM2 découvrent quelques saynètes des œuvres de l'écrivain et metteur en scène Fabien Arca. Ils se concerteront prochainement afin de choisir un texte, à partir duquel ils devront coopérer pour créer une mise en scène.

Par le biais de nombreux exercices proposés, les CM2 s'initient au théâtre contemporain. Depuis le mois de mars, un comédien se rend en classe pour apporter son concours.

Cette création coopérative sera jouée en juin prochain, au théâtre universitaire de Nantes, devant une quarantaine d'autres classes inscrites dans le projet.



Lycée Kerguézec



La création d'une amicale des anciens du lycée, de nouveaux bâtiments, de nouvelles formations: l'année 2019 va marquer un tournant significatif dans l'histoire, déjà riche, du lycée Kerguézec.

Comme cela avait déjà été annoncé dans le précédent numéro de ce bulletin municipal (cf. n° 104), une association regroupant les anciens élèves et membres du personnel du lycée est en cours de création.

Quand paraîtra ce numéro, vous aurez peut-être déjà pris contact avec le lycée afin de vous faire connaître pour l'une ou l'autre de ces raisons.

Le rassemblement des anciens du lycée, en cours de préparation, se tiendra très certainement le samedi 22 juin autour d'un pique-nique, sur le site du lycée (date sous réserve - infos à suivre dans la presse locale).

Nous souhaitons faire de cet événement un grand moment de retrouvailles et espérons que vous serez très nombreux à y participer.

D'autre part, les travaux débutés à la Toussaint 2018 avancent bien, le calendrier étant globalement respecté. Les futurs restaurant scolaire et cuisine pédagogique sont d'ores et déjà identifiables, alors que l'on distingue peu à peu le cadre magnifique dont les élèves bénéficieront pour y manger. De grandes baies vitrées viendront éclairer le restau-



rant scolaire, valorisant au passage la perspective des arbres classés et de l'étang entouré du manoir et de la chapelle.

Un autre point important pour le lycée concerne l'ouverture de sections par apprentissage à la prochaine rentrée scolaire. Le projet a été récemment validé par le conseil régional des Pays de la Loire. Ainsi, en septembre 2019, ce sont deux sections par apprentissage qui seront proposées:

- La 2^e année du CAP « Services aux personnes et vente en espace rural » (SAPVER);
- La 1^{re} Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT).

Les jeunes scolarisés en 1^{re} année de CAP SAPVER cette année pourront donc, s'ils le souhaitent, poursuivre leur parcours de formation avec une 2^e année par apprentissage, à partir de 2019-2020.

De même, les lycéens scolarisés actuellement en classe de 2nde Pro SAPAT ou dans une autre classe de 2nde pourront, éventuellement, poursuivre en 1^{re} Bac Pro par la voie de l'apprentissage.

Bien entendu, le lycée Kerguézec continue de proposer ces formations par la voie scolaire, comme par le passé.

La condition incontournable pour entrer en apprentissage? Trouver un maître... d'apprentissage! Cela paraît simple, mais il s'agit d'une démarche dans laquelle il faut s'engager avec conviction si l'on veut vraiment que cela aboutisse.

À noter: le dernier temps consacré aux portes ouvertes sur le lycée Kerguézec se déroulera le vendredi 24 mai, de 17h30 à 19h30.

Du côté de vos aînés

Une nouvelle activité au club « Les Amitiés Mendulphines »

Depuis fin février, un atelier peinture et dessin est proposé aux membres et futurs membres du club. Il a lieu le jeudi après-midi, de 14 h 00 à 17 h 00, au centre culturel de Saint-Molf.

Si l'activité est gratuite, il est toutefois nécessaire d'adhérer au club (cotisation annuelle de 15 €) pour y participer.

Vous pourrez y faire du dessin (crayon, fusain,...) et de la peinture (acrylique, huile, aquarelle,...) et devrez apporter votre propre matériel.

Cette activité se fera en toute convivialité tout en s'entraînant.

- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le 06 72 16 09 38 ou venir à la rencontre des adhérents au centre culturel, le jeudi après-midi.



Face aux arnaques et escroqueries, les seniors appelés à rester vigilants



Une nouvelle forme d'escroquerie a vu le jour à la fin de l'année 2018 et touche particulièrement la région des Pays de La Loire.

Elle vise essentiellement les seniors, toujours vulnérables à toutes formes d'arnaques et d'escroqueries.

Les victimes, le plus souvent âgées, sont informées préalablement par téléphone qu'elles ont gagné une tablette numérique et sont invitées à une réunion dans un hôtel pour recevoir leur gain.

La société, MAGNETOVITUM FRANCE, leur propose alors des appareils émettant des ondes magnétiques censés réduire les douleurs.

Pour recevoir gratuitement ces produits médicaux, elles acceptent de donner une caution de 2 000 euros qui ne devrait pas être débitée.

Une semaine après, la caution est finalement débitée sur le compte de la victime. La société, quant à elle, est injoignable.

Des séances adaptées au cinéma Atlantic

À La Turballe, le cinéma associatif Atlantic propose tous les mois, des séances dont les conditions (boucle magnétique pour malentendants, légère lumière pendant la projection pour favoriser les déplacements, niveau sonore adapté, etc.) sont adaptées aux seniors, d'une part et aux personnes souffrant de troubles du comportement, d'autre part.



- Pour les seniors, la prochaine séance a lieu le jeudi 25 avril, à 14 h 45. Les suivantes sont programmées les jeudis 16 mai, 6 et 27 juin, aux mêmes horaires.

- Pour les personnes souffrant de troubles du comportement, la prochaine projection se tient le jeudi 2 mai à 10 h 30 avec le film Le cirque, réalisé par Charlie Chaplin. La séance suivante aura lieu à la même heure, le jeudi 20 juin, avec la diffusion de Champions.

N.B: Pour chacune de ces séances, un tarif unique de 4,5 € est mis en place.

Contacts:

02 40 11 79 09 ou cinema.atlantic.frederique@gmail.com

Intergénérationnel

Avec les jeunes

Retour sur le spectacle intergénérationnel

Une salle comble et des spectateurs ravis : pari une nouvelle fois réussi pour les acteurs du spectacle intergénérationnel, à la salle ArtyMès ! Pour la onzième édition, les 26 jeunes et 25 aînés de Saint-Molf et Mesquer ont interprété *La Princesse Inca*, sous la responsabilité du chef d'orchestre, Najib Taga.



Infos pratiques

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

NOUVEAU **R.C. PRO. BATIMENT** **10 ANS GARANTIE DÉCENNALE**

Ciprian Riglea | **06 18 26 21 80**

RÉNOVATION COMPLÈTE EN INTÉRIEUR

CARRELAGE - FAÏENCE / PARQUET / PLACOPLATRE
DÉMOLITION / ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE

UN SEUL INTERLOCUTEUR AVEC UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE

53 rue du Vesselais - 44350 Saint Molf / E-mail : rigleaciprian@yahoo.com Site: 791 896 292 000 28

État civil



Bienvenue à...

09/10/2018	Erell PLOYAERT
29/10/2018	Alexandre STOS ZAITSEVA
31/10/2018	Nathan MALVAL
05/12/2018	Lya CHABERNAUD
31/12/2018	Heimoana TAKOSI
18/01/2019	Nora LERAY
23/01/2019	Malo ZANON
15/02/2019	Inès LEGER

Bilan 2018

23 naissances, 12 mariages et 11 décès



Tous nos vœux de bonheur à...

17/11/2018	Anne-Marie BRETIN & Jean-Paul LEULIER
29/12/2018	Marie-Joséphine JOUSSE & Jean-Yves BUDOR



Ils nous ont quittés...

19/10/2018	Lilian GUIHÉNEUF - 24 ans
26/10/2018	Rémy GUILLOT - 57 ans
04/11/2018	Jeanne DILHUIDY - 90 ans
04/11/2018	Tina GOUGEON - 2 mois
22/11/2018	Daniel GEORGET - 65 ans
10/12/2018	Jeannine DENAIRE - 82 ans
17/01/2019	Jean-Yves BUDOR - 66 ans
25/01/2019	Christiane PERDEREAU - 73 ans
05/03/2019	Pierre GUIBERT - 84 ans

Un plan d'action départemental pour fidéliser les sapeurs-pompiers volontaires

En Loire-Atlantique, on dénombre actuellement quelque 3 800 sapeurs-pompiers volontaires, soit 83 % de l'ensemble des effectifs du Sdis 44.

En même temps que les sollicitations opérationnelles s'accroissent au fil des années, il devient de plus en plus compliqué de fidéliser ces volontaires. Un réel problème, alors que 86 % des centres d'incendie et de secours départementaux en sont exclusivement composés.

Alors, durant près de quatre mois, de janvier à avril 2018, 33 chefs et adjoints de centres volontaires ont œuvré, collectivement, à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer l'avenir du volontariat en Loire-Atlantique.

Vingt-quatre propositions ont émergé de cette phase de concertation, toutes destinées à améliorer et faciliter le quotidien de ces sapeurs-pompiers volontaires, maillon clé de la sécurité civile, mais souvent en proie à un manque de disponibilité.

Ces 24 engagements visent ainsi à répondre à trois objectifs majeurs : pérenniser le volontariat, valoriser l'engagement volontaire et assurer sa promotion auprès des différents publics.



Police pluricommunale

- La police municipale pluricommunale est joignable par téléphone aux heures ouvrables suivantes: 8 h 30 / 17 h 30 en basse saison - 8 h 00 / 19 h 00 les deux mois d'été, sur un numéro de téléphone unique pour les trois communes (02 40 01 78 54).
- Une permanence en mairie de Saint-Molf a lieu tous les mardis de 10 h 30 à 12 h 00.
- Autres permanences:
 - en mairie d'Assérac: le mardi matin de 9 h 00 à 10 h 15
 - en mairie de Férel: le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00> Rendez-vous possibles en dehors des heures de permanences, en mairie d'Assérac.



Numéros d'urgence (en France)

- N° pour toute urgence: 112
- SAMU – CAPS: 15
- Police secours: 17 ou 02 40 24 90 42
- Sapeurs-pompiers: 18
- Police municipale pluricommunale: 02 40 01 78 54
- Mairie: 02 40 62 50 77
- Pharmacie de garde: 37 27 (appel payant)
- Médecins de garde: 116 117
- Personnes sourdes et malentendantes: 114
- Samu social: 115
- Enfants en danger, victimes de violences physiques et/ou psychologiques: 119
- Écoute et soutien aux familles d'enfants disparus: 116 000
- Coupure ou dommage ligne téléphonique:
France Télécom – Orange 39 00
- Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr
Application gratuite pour smartphones
« Orange dommages réseaux »
- Coupure ou dommage ligne électrique:
Enedis 09 726 750 44
- Application gratuite pour smartphones « Enedis à mes côtés »

Les dates à retenir

AVRIL

- 15 au 21 avril
 - « Jacques Duflo expose »
Chapelle Saint-Germain
- 22 et 28 avril
 - Exposition YGEMO
Yvonne GENU-MAURICE
Chapelle Saint-Germain
- 27 avril
 - Chasse aux œufs
Bois Pierrot à partir de 10 h
Renseignements auprès du service enfance jeunesse
(02 40 62 58 43)
- 29 avril au 5 mai
 - Exposition Isabelle ALBERJE
Chapelle Saint-Germain

MAI

- 4 mai
 - Loto
Salle des sports à 20 h
US Saint-Molf Football, Les amitiés mendulphines
et le Comité des fêtes
Renseignements à ussmfootball@laposte.net;
ctrouleau@orange.fr (Comité des fêtes)
ou gilberthervoche@orange.fr (Les amitiés mendulphines)
- 6 mai au 19 mai
 - Exposition Isabelle MAISON,
Annie SEILLER et Christelle BECHU
Chapelle Saint-Germain
- 12 mai
 - Vide-greniers de l'ACCA
Centre-bourg
Association communale de chasse agréée de Saint-Molf
 - Inauguration du terrain de football René Berthe
 - Inauguration du centre culturel Roby Wolff
- 18 mai
 - 10 ans de la micro-crèche La Salorge des doudous
Micro-crèche (matin, à partir de 10 h 30) et centre culturel
(après-midi, à partir de 15 h 45)
Renseignements au 06 25 58 19 15
et inscriptions uniquement à creche@saintmolf.fr
- 20 mai au 26 mai
 - Exposition Marie-France OOSTERHOF et ENZO
Chapelle Saint-Germain

25 mai

• Journée citoyenne

RDV parking de La Roche Blanche à 9h
Café d'accueil à La Récré Multicolore
Pique-nique partagé au jardin public de la cure / Renseignements en mairie ou sur le site de la mairie

26 mai

• Élections européennes

Centre culturel (bureaux 1 ET 2)
de 8 h à 18 h

27 mai au 9 juin

• Exposition Moniq HAGGAI-CHEVALIER

Chapelle Saint-Germain

JUIN

10 juin au 16 juin

• Exposition Irène LE BOURSICAUD

Chapelle Saint-Germain

15 juin

• Fête de l'école publique La Roche Blanche

Bois Pierrot - Amicale Laïque

• Inauguration de la salle des sports Thierry Guihard

16 juin

• Kermesse de l'école privée Saint-François

Bois Pierrot
Association des parents d'élèves (Apel) de l'école

17 au 30 juin

• Exposition Art Évasion

Chapelle Saint-Germain

JUILLET

1^{er} juillet au 11 août

• Expo d'Art

Chapelle Saint-Germain

5 juillet

• Pot des hébergeurs - lancement de la saison touristique estivale

Centre culturel

• Inauguration du cheminement doux reliant les campings au bourg

6 juillet

• Feux de la Saint-Jean

Bois Pierrot - Comité des fêtes

AOÛT

3 août

• Sardinade et vide-greniers semi-nocturne

Place Camille Berthe (sardinade à 20h, suivie d'un concert) et rue de la Duchesse Anne (de 16 h à 22 h pour le vide-greniers)
Comité des fêtes et les pongistes mendulphins

Inscriptions pour le vide-greniers au 02 40 88 81 43 (M^{me} MICHAUT) ou à pongistesmendulphins@free.fr

10 août

• Festival musical Champs Libres

Bois Pierrot - L'Asso'Salée
Renseignements sur le site www.festival-champslibres.fr

12 au 24 août

• Exposition Évasion

Chapelle Saint-Germain

13 août

• Don du sang

Centre culturel, de 16 h à 19 h 30
Établissement français du sang

18 août

• Fête des battages

Bois Pierrot
Inscriptions au vide-greniers à partir du 1^{er} juillet au 06 26 61 47 82

24 et 25 août

• Rassemblement de motos

Bois Pierrot - West Coast Brothers
Renseignements au 06 27 80 88 61 (M. Dugast, président) ou consulter la page Facebook « Coast Brothers »

SEPTEMBRE

2 au 15 septembre

• Exposition Mona DEVULDER et Pierre FAUSSIÉ

Chapelle Saint-Germain

8 septembre

• Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants - Mairie

Salle des sports, de 9 h à 13 h

16 au 29 septembre

• Exposition Françoise NAUD et RAYMAR

Chapelle Saint-Germain

OCTOBRE

11 au 13 octobre

• Saveurs d'octobre / Exposition champignons

Centre culturel et place Camille Berthe

20 octobre

• Un arbre pour l'avenir et concours Maisons fleuries

Centre culturel

NOVEMBRE

11 novembre

• Commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 - Bourg / Cimetière

Amicale des anciens combattants

17 novembre

• Vide-greniers couvert

Saint-Molf Basket
Salle des sports
Inscriptions au 02 51 76 14 04

30 novembre au 1^{er} décembre

• Marché de Noël - Noël en Fête

Salle des sports
Infos: contactnoelenfete@gmail.com

Services municipaux

► Mairie

1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 50 77 • Fax: 02 40 62 50 77
 accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saintmolf.fr
 lundi et vendredi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-18 h 00;
 mardi, mercredi et jeudi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-16 h 00;
 samedi 10 h 00-12 h 00 (uniquement état civil et formalités administratives)

► Agence postale

en Mairie, 1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 51 28
 du lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00,
 samedi: 10 h 00 à 12 h 00
 levée du courrier: 14 h 45 du lundi au vendredi et 12 h 00 le samedi

► Police municipale pluricommunale

Tél. 02 40 01 78 54
 permanences en Mairie le mardi matin de 10 h 30 à 12 h 00

► Restaurant scolaire

Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
 Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr

► La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)

Rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 58 43
 enfance@saintmolf.fr • jeunesse@saintmolf.fr
 accueil administratif du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

► La Salorge des Doudous (micro-crèche)

7, rue du Vesselais • Tél. 02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr

► RAM Relais d'Assistantes Maternelles itinérant du Pays Blanc

Port. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr

► Bibliothèque pour Tous 9, rue de Kernoza • Tél. 02 40 62 59 70

ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Autres services publics

► **Site officiel de l'administration française** (tous renseignements):
 service-public.fr

► **Agence nationale des titres sécurisés** (immatriculation, permis
 de conduire, carte d'identité, passeport): ants.gouv.fr

► **Préfecture** loire-atlantique.gouv.fr

► **Droits sociaux** mesdroits sociaux.gouv.fr

► **Communauté d'agglomération Cap Atlantique**

3, av. des Noëllés 44 500 La Baule • Tél. 02 51 75 06 80
 www.cap-atlantique.fr

► **Office de Tourisme Intercommunal Destination Bretagne Plein Sud**

8 place de la Victoire, 44 500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99
 www.labaule-guerande.com

► **Transports collectifs Lila Presqu'île**

Tél. 02.40.620.620 • lila.paysdelaloire.fr

► **Déchetterie** l'Arche Chaussin 44 420 Piriac sur Mer

Tél. 02 40 23 60 09
 du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

► **Refuge pour animaux** Kerdino 44350 Guérande

Tél. 02 40 53 08 21

► **Gendarmerie** 2, rue Roger Camaret 44350 Guérande

Tél. 02 40 24 90 42 ou 17

► **Trésor Public** 9, rue Honoré de Balzac 44350 Guérande

Tél. 02 40 24 90 90

► **Pôle Emploi** 3 bis, rue des Noëllés 44 500 La Baule

Tél. candidats: 3949 et Tél. employeurs: 3995

► **Mission locale** 2, rue Louis Léon 44350 Guérande

Tél.: 02 40 42 96 76

Établissements scolaires

► **École de la Roche Blanche**

rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 59 69

► **École St-François** 3, rue du Pays Blanc • Tél. 02 40 62 58 95

► **Lycée Professionnel Privé Kerguéneq** • Tél. 02 40 24 91 55

www.kerguenec.net

Culte

► **Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc**

Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc 44 420 La Turballe
 Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissesdupaysblanc.fr

Santé/Social

► **Médecins de garde** 116 117 (appel gratuit)

► **Pharmacie des Salants** 31, rue Duchesse Anne Saint-Molf

Tél. 02 40 62 51 00

► **Pharmacie de garde** 32 37 (appel payant)

► **CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)**

appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Il se situe
 dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île
 avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.

► **Centre hospitalier** 11, boulevard Georges Charpak

44 600 St-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00

► **Centre anti poison** Tél. 02 41 48 21 21

► **Kinésithérapeute:** J. PERRET

22, rue de la Duchesse Anne • Tél. 02 44 07 74 01

► **Ostéopathe:** M. BOURDEAUT

11, place de l'Abbé Biré • Tél. 02 40 60 26 38 • Port. 06 11 66 37 33

► **Psychologue:** H. GAUCHET-ENGELEN

Pend'hué • Tél. 02 40 70 30 36 • Port. 06 22 94 11 54

► **Centre Médico-Social**

(assistantes sociales et PMI - consultation des nourrissons)

20, fg St-Michel 44350 Guérande • Tél. 02 40 24 92 35

► **CLIC éclair'age (personnes âgées)**

26 bis, fg St-Michel 44350 Guérande • Tél. 02 40 62 64 64

www.cliceclairage.com

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30

(sur rendez-vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi

► **Repas à domicile: Prest Alliance** Tél. 02 40 00 14 15

► **CPAM (assurance maladie)** Tél. 3646 • www.ameli.fr

Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique

9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

► **CARSAT (assurance retraite)** Tél. 39 60

► **CAF (allocations familiales)**

1, impasse Anne de Bretagne 44350 Guérande

Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr

► **Cabinet vétérinaire de l'Océan**

25, rue de l'Océan • Tél.: 02 51 76 92 84

Maison Médicale: 26, rue de la Duchesse Anne

► **Médecins:** J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et
 P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52

► **Dentistes:** T. LERICHE et U. BIEWER • Tél. 02 40 62 55 04

► **Infirmières:** S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABCEUF

Tél. 02 40 62 58 06

► **Orthophoniste:** M.-L. LANÇON • Tél. 02 51 10 28 99

Hair Marin

COIFFURE MIXTE

18, rue de la Duchesse Anne • 44350 Saint-Molf
☎ 02 40 62 51 05 • www.hair-marin.com



35 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
02 40 61 67 21

www.reveimmobilier.com reveimmobilier@orange.fr

Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sardenairejeanclaude@wanadoo.fr



POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS

David HERMITE
06 10 93 74 75

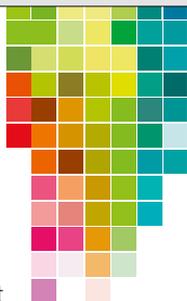
02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

CAMILLE ET PIERRE PEINTURE
PIERRE HERMITE

06 31 04 49 99
pierrothermite@gmail.com

■ Peinture / Décoration

■ Ravalement tous revêtement
sols et murs



Kervolan 44350 SAINT MOLF



AVICULTEUR
ÉLEVEUR DE VOLAILLES



EARL LE CORMIER
Tél. : 06 89 15 72 53

SAINT-MOLF

PEINTURE DECORATION

G **OURET**

Intérieur

Produits décoratifs
Revêtement mural / sol
Imitation pierre naturelle

J **érémy**

Extérieur

Ravalement
Traitement Anti Mousse
Imitation pierre naturelle

jeremy.gouret44@orange.fr ST-MOLF 06 88 89 14 15

TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54



**CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE**

SAINT-MOLF • LE CROISIC • GUÉRANDE

N°siret
3
8
2
3
8
4
3
0
0
0
2
0

Jean-Louis BERTHE



PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

Le Sel de
Guérande

Gros sel
Fleur de sel
Sel aromatisé
Sel agricole
Visite de saline
Gîte Paysan

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué F44350 Saint Molf
salorge@free.fr



Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13
06 49 08 88 95

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16
06 49 08 88 95



EXPERTS
AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION

☎ 06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37
19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobatouest@gmail.com

les p'tits ciseaux
coiffeur visagiste

coloration végétale "couleur Gaia"
Barbier
02.51.16.03.91

3 rue du mès 44350 Saint Molf Facebook: les p'tits ciseaux



ARCHIBAL TERRASSEMENT SARL
archibal Terrassement@hotmail.fr

Terrasse Bois Clôture Assainissement
Défrichage Terre Végétale Création d'allée

Spécialiste Aménagement Extérieur
Tél : 06 81 44 71 64
GUÉRANDE - LA BAULE - SAINT NAZAIRE



LeSillon
COMMUNIQUONS ENSEMBLE

IMPRIGRAPH
Communication - Print - Digital Groupe

13 rue Victor-Rodrigue - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 91 24 - contact@sillon.fr